

N° 2022-28

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/28
Annulations et réductions OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose aux conseillers communautaires les **annulations de titres de recettes pour un montant de 1 900 €** et la **réduction d'un titre pour un montant de 1 175 €** émis au titre de la redevance OM, pour l'année 2022.

Il précise que chaque réclamation a fait l'objet de pièces justificatives et a recueilli l'avis de la commission.

Les titres de recettes sont les suivants :

Annulations :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 31.03.2022	MELISEY	GRANDMOUGIN Laëtitia	2022-079-004829	125.00€
	LA BRUYERE	SEYNAEVE Mickaël GILLET Vicky	2022-041-002039	100.00€
	MELISEY	FAIVRE Alice	2022-079-004733	50.00€
	ST BARTHELEMY	MASSIN Lionel	2022-052-005549	100.00€
	ST BARTHELEMY	COUCHOT Christophe	2022-052-003342	175.00€
	LA ROSIERE	DEMANGE Arnaud	2022-046-002433	100.00€
	LA ROSIERE	SARL Amélie	2022-046-002474	100.00€
	FRESSE	BOS Théodor	2022-064-004056	75.00€
	SERVANCE	CHEVILLAT Michèle	2022-051-002845	50.00€
	FRESSE	DI MEGLIO Vincent	2022-039-001394	75.00€
	MELISEY	BOUVIER Eric SAGE Régine	2022-079-004525	100.00€
	AMONT EFFRENEY	JEANDEL Yoann RIBLET Cathy	2022-055-003992	150.00€
	HAUT DU THEM	ABOUT Victor	2022-040-001915	75.00€
	LA BRUYERE	LAMBOLEY Audrey	2022-041-002015	50.00€
	LA LONGINE	HELIOT Richard	2022-43-002222	75.00€
	HAUT DU THEM	LAPOTRE Raymond	2022-040-001841	75.00€
	ST BARTHELEMY	GUILBERT Martine	2022-052-003457	50.00€
LA ROSIERE	PETRY ROLF Jurgen	2022-046-002472	75.00€	
Certificat Administratif du 11.04.2022	Servance	MILLIOTTE Michel	2022-051-003095	50.00 €
	Melisey	MEYER Thibaut	2022-079-005037	50.00 €
	Melisey	WIMMER Elodie	2022-080-005313	75.00 €
	Amont	NARGUES Martine	2022-030-00212	50.00 €
Sur délibération	LA PROISELIERE	GRINBERT Jean Marie	2022-045-002382	75.00 €
Total des Annulations OM				1 900 €

Réductions :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif du 31.03.2022	BELFAHY	WERNERT Daniel	2022-031-000367	25.00€
	CORRAVILLERS	GALMICHE Yves	2022-035-00689	25.00€
	SERVANCE	TISSERAND Jérôme et Angélique	2022-051-003210	12.50€
	ST BARTHELEMY	BRIGNOLI Raymond	2022-052-003290	25.00€
	MELISEY	JEANNEY Gemma	2022-073-004238	50.00€
	HAUT DU THEM	LADENT Frédéric	2022-040-001814	83.33€
	HAUT DU THEM	LAMBOLEY Bernadette	2022-040-001823	25.00€

Certificat Administratif du 31.03.2022	MELISEY	MELLINA Marie-Claude	2022-079-005023	33.33€
	AMAGE	GENET Florent	2022-029-000055	25.00€
	BELONCHAMP	GAVOILLE Philippe	2022-033-000476	25.00€
	ST BARTHELEMY	AMATHIEU Dominique BALLAND Anne-Marie	2022-052-003251	20.83€
	CORRAVILLERS	DEGRANGES Claudine	2022-035-00670	50.00€
	HAUT DU THEM	GIRARD Brigitte	2022-040-001774	50.00€
	ST BARTHELEMY	TOURNIER Pierre	2022-052-003686	25.00€
	LA LANTERNE	FLAHAUT Yvette	2022-042-002082	50.00€
	LA LONGINE	TUFFET Annick	2022-043-002283	16.67€
	ECROMAGNY	DIRAND Hubert	2022-036-000776	25.00€
	MONTESSAUX	FOECHTERLEN Denis	2022-050-002727	50.00€
	MELISEY	FOURCAUDOT Ludovic	2022-079-004752	75.00€
	Certificat Administratif du 11.04.2022	FRESSE	LEMAIRE Josselin	2022-064-004076
BELONCHAMP		GIBUS Hervé et Laure	2022-033-000480	50.00€
LA BRUYERE		STEVENOT Christine	2022-041-002042	25.00€
Belonchamp		PRECIGOUT Christophe	2022-033-000525	83.34€
Melisey		STUBER Camille	2022-080-005242	25.00€
La Rosière		HENRY Laurence	2022-046-002448	50.00€
Melisey		BORNAQUE Dominique	2022-079-004517	50.00€
Saint Barthélémy		FONTAINE Jean-Marc	2022-077-004385	25.00€
Fresse		BEURIER Pascal	2022-039-001301	25.00€
Ternuay		PERROZ Philippe	2022-053-003919	50.00€
Sur délibération	MELISEY	MILLOT Christelle	2022-073-004260	25.00€
	ST BARTHELEMY	TOSI Cyril	2022-052-003685	25.00 €
	LA LONGINE	GUILLEMIN Olivier	2022-043-002219	25.00 €
Total des Réductions OM				1 175 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes.

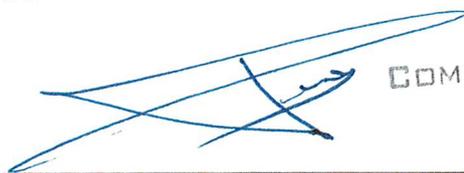
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-29

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/29
Annulations et réductions Antérieures OM**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée d'annuler ou réduire les factures de 2021
Il propose de régulariser cette opération en annulant ou réduisant le titre exécutoire.

Les annulations et réductions concernées sont imputées en dépense à l'article 673.
Cette opération annule et réduit les titres antérieurs suite aux personnes introuvables, aux erreurs de débiteurs ou personnes parties aux cours de l'année.

Les montants à déduire pour le **budget OM** s'élèvent à **200 € pour les annulations** et **283.33 € pour les réductions**. Les titres concernent les factures suivantes :

Annulations :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif 31/03/2022	ST BARTHELEMY	MASSIN Lionel	2021-184-009768	100€
	MELISEY	BOUVIER Eric SAGE Régine	2021-180-008043	100€
Total des Annulations Antérieures OM				200 €

Réductions :

	COMMUNE	NOM	FACTURE	MONTANT
Certificat Administratif 31/03/2022	MELISEY	GRANDMOUGIN Laëtitia	2021-180-008344	83.33€
	LA BRUYERE	LAMBOLEY Audrey	2021-175-007335	25€
Uniquement sur délibération	MELISEY	MILLOT Christelle	2021-206-010486	25 €
	ST BARTHELEMY	TOSI Cyril	2021-184-009908	25 €
	FRESSE	CHATELAIN Bruno	2021-170-006664	25 €
Total des Réductions Antérieures OM				283.33€

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** d'annuler et de réduire les titres de recettes
- **CHARGE** le Président d'effectuer les opérations comptables

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-30

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/30
OM : Créances éteintes**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée, qu'il convient d'annuler la facture de 2020 et 2021

Il propose de régulariser ces opérations en annulant le titre exécutoire.

La Trésorerie Principale de Luxeuil a communiqué les états de titres irrécouvrables, suite aux constats de carence des débiteurs. Ces constatations sont appuyées de justificatifs juridiques.

Le Président propose au Conseil Communautaire de statuer sur l'admission de cette liste de créances.

Il s'agit principalement de créances dont le recouvrement n'est pas possible.

Créances éteintes :

Les créances concernées sont imputées en dépense à l'article 6542.

Cette opération éteint définitivement la dette du redevable. Créances éteintes suite à une procédure de surendettement et liquidation judiciaire.

Le montant global des créances éteintes est de **159.99 €**

Les crédits nécessaires ont été ouverts à cet effet lors du vote du budget Primitif 2022.

NOM	Années	OM
DELOYE REGINE MELISEY	2021	50.00€
DELOYE REGINE MELISEY	2020	106.25 €
DELOYE REGINE MELISEY	2020	3.74 €
TOTAL		159.99 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **ADMET** en créances éteintes communautaires dont le détail figure ci-dessus :

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMITÉ DES COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-31

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/31
Taux 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

En 2021, le Conseil Communautaire de la CCME a voté le taux des taxes locales de la manière suivante :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises	21.47 %

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

DECIDE de maintenir pour 2022 les mêmes taux pour la taxe d'habitation, la taxe sur les propriétés foncières bâties et non bâties comme suit sur les 25 communes de la Communauté de Communes des 1000 Etangs :

Taxe sur les propriétés foncières bâties	5.44 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	15.31 %
Cotisation foncière des entreprises suivant le tableau adopté dans la délibération sur le lissage de la CFE délibéré le 29/03/2018 soit 21.47 %	

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

N° 2022-32

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/32

Gymnase des 1000 Étangs à Melisey : participation des communes

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée, le mode de calcul pour la participation 2022 à savoir 55 €/élève pour les communes extérieures et 275 €/élève pour les communes de la CCME :

COMMUNES GYMNASE MELISEY	Nbre d'élèves	275 €/élève communes CCME Contribution 2022	55 €/élève communes extérieures contribution 2022
BELMONT	5	1 375 €	
BELONCHAMP	11	3 025 €	
ECROMAGNY	3	825 €	
FRESSE	29	7 975 €	
HT DU THEM	10	2 750 €	
LA LANTERNE	10	2 750 €	
LA NEUVELLE	5		275 €
LANTENOT	14		770 €
LINEXERT	6		330 €
MALBOUHANS	13		715 €
MELISEY	71	19 525 €	
MONTESSAUX	10	2 750 €	
SERVANCE MIELLIN	21	5 775 €	
SAINT BARTHELEMY	57	15 675 €	
SAINT GERMAIN	52		2 860 €
TERNUAY MELAY ST HILAIRE	19	5 225 €	
TOTAUX	336	67 650 €	4 950 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **APPROUVE LA CONTRIBUTION 2022** des communes suivant le tableau ci-dessus

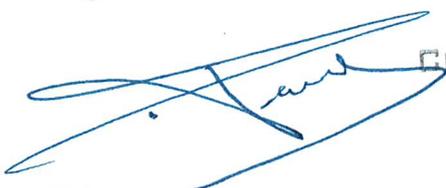
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-33

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/33
Gymnase des 1000 Etangs à Faucogney : participation des communes**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président fait savoir à l'assemblée, le mode de calcul pour la participation 2022 à savoir 137 €/élève pour les communes extérieures et 595 €/élève pour les communes de la CCME :

COMMUNES CCME GYMNASE FAUCOGNEY	Nbre d'élèves	595 €/élève communes CCME contribution 2022	137 €/élève communes extérieures contribution 2022
AMAGE	10	5 950 €	
AMONT ET EFFRENEY	3	1 785 €	
BEULOTTE ST LAURENT	4	2 380 €	
BREUCHOTTE	6		822 €
CORRAVILLERS	3	1 785 €	
ESMOULIERES	1	595 €	
FAUCOGNEY ET LA MER	14	8 330 €	
LA BRUYERE	4	2 380 €	
LA CORBIERE	3		411 €
LA LONGINE	2	1 190 €	
LA MONTAGNE	1	595 €	
LA PROISELIERE ET LANGLE	4	2 380 €	
LA ROSIERE	3	1 785 €	
LA VOIVRE	2	1 190 €	
LES FESSEY	9	5 355 €	
RADDON ET CHAPENDU	24		3 288 €
SAINT BRESSON	15		2 055 €
STE MARIE EN CHANOIS	11		1 507 €
TERNUAY	1	595 €	
TOTAUX	120	36 295 €	8 083 €

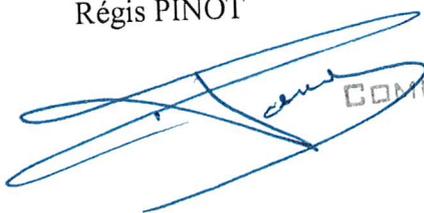
Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	1	0

Le Conseil communautaire :

- APPROUVE LA CONTRIBUTION 2022 des communes suivant le tableau ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Ont signé les membres présents
 Pour extrait conforme
 Le Président
 Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-34

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/34

**Harmonisation de la participation des communes pour les deux gymnases
de Faucogney et Melisey pour l'exercice 2023**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

A partir du budget 2023, une uniformisation des tarifs sera opérée pour les communes de la CCME quant aux deux gymnases de Faucogney et Melisey.

Le mode calcul ne changera pas pour les élèves issus des communes du périmètre des collèges mais hors CCME.

Une réflexion sera menée sur la participation des familles pour les élèves hors CME et hors périmètres qui viennent spécifiquement au collège de Faucogney au sein des sections spécifiques (cyclisme etc.)

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** l'uniformisation des tarifs pour les communes de la CCME quant aux budgets des gymnases de Faucogney et Melisey à compter de 2023
- **INDIQUE** que le mode de calcul ne changera pas pour les communes du périmètre du collège mais hors CCME

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMUNAUTÉ DES COMMUNES
DES TROIS ÉTANGS

N° 2022-35

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/35
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget principal, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

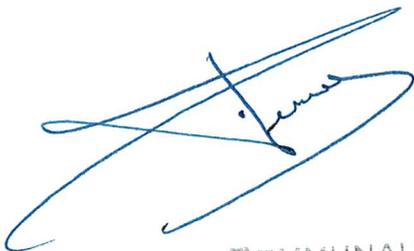
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

70200 - CC MILLE ETANGS (CCME)

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Sous réserve de la régularisation des opérations d'amortissement non comptabilisées en 2021, à faire sur l'exercice 2022

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CC MILLE ETANGS (CCME)** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **LUXEUIL-LES-BAINS**, le **24/03/2022**

A , le

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_35-DE

N° 2022-36

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/36
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	614 382.76 €	1 723 058.73 €
Titres émis	455 764.29 €	2 057 495.88 €
Résultats	-158 618.47 €	334 437.15 €

	RESULTATS CUMULES 2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES 2021
INVESTISSEMENT	-337 121.09 €		-158 618.47 €	-495 739.56 €
FONCTIONNEMENT	592 776.59 €		334 437.15 €	927 213.74 €
TOTAUX :	255 655.50 €	0.00 €	175 818.68 €	431 474.18 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-495 739.56 €	162 800.00 €	450 299.00 €	-208 240.56 €
FONCTIONNEMENT	927 213.74 €			927 213.74 €
	431 474.18 €	162 800.00 €	450 299.00 €	718 973.18 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget CC 1000 ETANGS de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M.SEGUIN, 5ème Vice-président.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

70200 - CC MILLE ETANGS (CCME)

Exercice 2021

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 136 280,09	2 577 906,51	3 714 186,60
Titres de recette émis (b)	455 764,29	2 152 114,98	2 607 879,27
Réductions de titres (c)		94 619,10	94 619,10
Recettes nettes (d = b - c)	455 764,29	2 057 495,88	2 513 260,17
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 136 280,09	2 236 171,69	3 372 451,78
Mandats émis (f)	622 453,58	1 745 860,30	2 368 313,88
Annulations de mandats (g)	8 070,82	22 801,57	30 872,39
Depenses nettes (h = f - g)	614 382,76	1 723 058,73	2 337 441,49
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	158 618,47	334 437,15	175 818,68
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_36-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70200 - CC MILLE ETANGS (CCME)

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	-337 121,09		-158 618,47		-495 739,56
Fonctionnement	577 648,41		334 437,15		912 085,56
TOTAL I	240 527,32		175 818,68		416 346,00
II - Budgets des services à caractère administratif					
70201-FRANCE-SERVICES CCME					
Investissement			-5 754,08		-5 754,08
Fonctionnement			15 348,21		15 348,21
Sous-Total			9 594,13		9 594,13
70202-GYMNASE-CCME					
Investissement	-15 225,45		-783,70		-16 009,15
Fonctionnement	67 631,05	15 808,45	37 351,69		89 174,29
Sous-Total	52 405,60	15 808,45	36 567,99		73 165,14
70203-GYMNASE FAUCOGNEY-CCME					
Investissement	6 772,81		-12 545,78		-5 772,97

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_36-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70200 - CC MILLE ETANGS (CCME)

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
Fonctionnement	24 359,02	10 123,19	13 910,45		28 146,28
70204-TOURISME-CCME	31 131,83	10 123,19	1 364,67		22 373,31
Investissement					
Fonctionnement	15 128,18				15 128,18
70210-ZAE DE FAUCOGNEY CCME	15 128,18				15 128,18
Investissement	-51 152,38		-7 936,46		-59 088,84
Fonctionnement	-51 152,38		-30,31		-30,31
Sous-Total	47 513,23	25 931,64	-7 966,77		-59 119,15
TOTAL II			39 560,02		61 141,61
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
70205-EAU - CCME					
Investissement					

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_36-DE

BUDGET INVESTISSEMENT COME BP 31 DECEMBRE 2021
ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022



Operation	DEPENSES		BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
	N°Cpte	Libelle					
22	1323	Departements AFD/DFI					
	1341	DGE					
040	28041412	amortissement fonds con	15 048.00 €	15 048.00 €	- €	100%	
040	280331	amortissement OCHAS	5 625.40 €	5 625.40 €	- €	100%	
041	2041461	operation d'ordre	13 803.00 €	13 803.00 €	- €	100%	
040	280422	amortissement opoh	300.00 €	261.80 €	38.20 €	87%	
040	280333	amortissement pari	10 000.00 €	- €	10 000.00 €	0%	10 000.00 €
12	13241	commune	5 013.00 €	6 321.00 €	1 308.00 €	126%	
		1321 EMDGE	480.00 €	- €	480.00 €	0%	480.00 €
		1322 CD70	- €	- €	- €		
		275 caution cuve	- €	- €	- €		
13	13	2313 Constructions	2 500.00 €	- €	2 500.00 €	0%	
35	35	1323 CD70	15 000.00 €	- €	15 000.00 €	0%	15 000.00 €
		1328 FNAOT	14 275.40 €	- €	14 275.40 €	0%	14 275.00 €
		1322 REGIONS	21 636.00 €	4 282.62 €	17 353.38 €	20%	17 353.00 €
1644 LIGNE DE TRES							
		1321 CD70	- €	- €	- €		
		1321 ETAT	- €	- €	- €		
		1328 AUTRES	- €	- €	- €		
		1328 FNAOT	- €	- €	- €		
		1329 Regions	- €	- €	- €		
		1324 FNAOTER	- €	- €	- €		
		1324 CD70	- €	- €	- €		
32		1328 AUTRES	300.00 €	- €	300.00 €	0%	- €
		165 CAUTION	- €	- €	- €		
1068		Em. De Forêt.	- €	- €	- €		
		EMPRUNT 1641	14 385.00 €	- €	14 385.00 €	0%	14 385.00 €
		1322 CD70	- €	- €	- €		
		ETANGS	- €	- €	- €		
		1327 Regions	- €	- €	- €		
		1328 AUTRES	- €	- €	- €		
		1323 CD70	- €	- €	- €		
28	1329	subvention investissement	- €	- €	- €		
27	021	1363 Conseil Départemental	- €	- €	- €		
		Em. De Invest.	224 734.69 €	- €	224 734.69 €	0%	- €
		Vr. Sect. Forêt.	- €	- €	- €		
		1323 CD70	- €	- €	- €		
19		1328 LEADER	7 500.00 €	- €	7 500.00 €	0%	7 500.00 €
		1321 ETAT	66 935.00 €	62 634.30 €	4 300.70 €	94%	4 300.00 €
		1323 CD70	3 734.00 €	29 689.00 €	25 955.00 €	795%	- €
33		FNAOT 1328	225 009.00 €	61 653.55 €	163 355.45 €	27%	137 366.00 €
		1341 solution DETR	97 000.00 €	- €	97 000.00 €	0%	97 000.00 €
		1322 Regions	179 999.00 €	105 088.61 €	73 910.39 €	59%	73 910.00 €
		1324 ETAT 1941	- €	- €	- €		
		1324 ACQUISITION TERRAIN	- €	- €	- €		
31		103 009.00 €	103 009.00 €	6 627.41 €	96 381.59 €	94%	6 627.00 €
		2313 constructions	- €	- €	- €		
		Maison de santé	- €	- €	- €		
2031/041		Frais d'étude	68 776.60 €	54 675.42 €	15 103.18 €	79%	15 103.00 €
		FCOVA	- €	- €	- €		
10222		TOTAL	1 136 280.09 €	455 764.29 €	680 515.80 €	40.1%	450 299.00 €

Operation	DEPENSES		BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
	N°Cpte	Libelle					
22	5163	2091 Licences	2 010.00 €	350.00 €	1 660.00 €	17%	1 660.00 €
		2183 Bilan de Hfg	- €	- €	- €		
		2184 Mobilier	- €	- €	- €		
26		LOGEMENT	3 000.00 €	540.00 €	2 460.00 €	18.0%	1 500.00 €
		habitat meublé 202	9 509.00 €	6 190.00 €	3 319.00 €	64.7%	590.00 €
		20422	2 500.00 €	2 500.00 €	- €	100%	- €
qite ch		20422 location	12 990.00 €	12 585.40 €	404.60 €	96.9%	- €
1641		Emprunts ex. ceme CRCA	- €	- €	- €		
26		site internet	- €	- €	- €		
		21538	- €	- €	- €		
12		202 Caries	10 000.00 €	5 307.12 €	4 692.88 €	54.0%	4 600.00 €
		communes	- €	- €	- €		
		PLU	- €	- €	- €		
13		2313 Salle	480.00 €	- €	480.00 €	0%	480.00 €
		polyvalente	2 045.00 €	- €	2 045.00 €	0%	2 045.00 €
		275 Caution cuve	38 000.00 €	32 235.68 €	5 764.32 €	84.8%	5 760.00 €
		2188 matériel	14 820.00 €	14 810.60 €	9.31 €	100%	- €
13		1641 Emprunts	4 800.00 €	4 800.00 €	- €	100%	- €
INTERMAT 36		2091	3 000.00 €	- €	3 000.00 €	0%	3 000.00 €
MS FAUCOGNEY 37		2091	6 000.00 €	- €	6 000.00 €	0%	6 000.00 €
MICRO CRECHE 38		2091	500.00 €	- €	500.00 €	0%	500.00 €
		supplémentaire 2181	1 155.00 €	765.20 €	389.80 €	66%	389.00 €
16		AIDE ENTREPRE	3 500.00 €	3 500.00 €	- €	100%	- €
20422		ACCESIBILITE	3 500.00 €	3 500.00 €	- €	100%	- €
2031		2183 MAC	- €	- €	- €		
17		2184 Mobilier	12 000.00 €	8 240.47 €	3 759.53 €	69%	3 700.00 €
		2185 mobilier	- €	- €	- €		
		équipement	- €	- €	- €		
PERISCOLAIRE		10818 Emprunts Car	5 380.00 €	3 353.65 €	2 026.35 €	62.3%	2 026.00 €
servert		2183 Matériel info	3 920.00 €	3 919.60 €	0.31 €	100%	- €
32		Mobilier 1328	- €	- €	- €		
		2091 Licences	- €	- €	- €		
		2118 ETANGS	9 910.00 €	9 907.74 €	2.26 €	100.0%	- €
		1641 Emprunts CM	9 400.00 €	- €	9 400.00 €	0%	9 400.00 €
ETANGS		Elude 2031	- €	- €	- €		
		2138 Constructions	- €	- €	- €		
ACCUEIL		2188	3 621.00 €	3 620.78 €	0.22 €	100%	- €
		204141 Comptes	11 477.23 €	11 477.23 €	- €	100%	- €
		020 Daps impr	- €	- €	- €		
		001 Dédicats av	337 121.09 €	- €	337 121.09 €	0%	- €
29		MAISON DU	- €	- €	- €		
		TOURISME 21318	700.00 €	- €	700.00 €	0%	700.00 €
27		RAM 2188	10 000.00 €	- €	10 000.00 €	0%	10 000.00 €
28		Locatifs Sociaux	100 000.00 €	100 000.00 €	- €	100%	- €
		2041412	20 000.00 €	20 000.00 €	- €	100%	- €
34		EMPRUNT	100 000.00 €	100 000.00 €	- €	100%	- €
MFS		2188 204141	20 000.00 €	20 000.00 €	- €	100%	- €
		MAISON DE SANTE	248 767.00 €	236 679.51 €	18 087.49 €	92.7%	18 087.00 €
31		2031	14 560.00 €	14 567.54 €	2.46 €	100.0%	- €
MAISON DE SANTE		2313 construction	- €	- €	- €		
		1641 Emprunts CA	- €	- €	- €		
2313/041		emise en cours	- €	- €	- €		
		2111 TERRAIN	- €	- €	- €		
33		route 1000 etgs	67 507.00 €	15 288.72 €	52 218.28 €	22.6%	52 218.00 €
		2188	132 000.00 €	104 824.34 €	27 175.66 €	79%	27 175.00 €
CAMPING CAR 35		218	11 950.00 €	11 950.00 €	- €	100.0%	- €
19 2188		voies barrière	- €	- €	- €		
27638		condemne plancher	- €	- €	- €		
		transfert eau ass	- €	- €	- €		
TOTAL			1 136 280.09 €	614 382.76 €	521 897.33 €	54.1%	162 800.00 €
			1 136 280.09 €	455 764.29 €	680 515.80 €	40.1%	450 299.00 €

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000854-20220414-D2022_36-DE



CC 1000 ETANGS

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	614 382.76 €	1 723 058.73 €
Mandats annulés		
Titres émis	455 764.29 €	2 057 495.88 €
Titres annulés		
Résultats	-158 618.47 €	334 437.15 €

	RESULTATS CUMULES 2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES 2021
INVESTISSEMENT	-337 121.09 €		-158 618.47 €	-495 739.56 €
FONCTIONNEMENT	592 776.59 €		334 437.15 €	927 213.74 €
TOTAUX :	255 655.50 €	0.00 €	175 818.68 €	431 474.18 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-495 739.56 €	162 800.00 €	450 299.00 €	-208 240.56 €
FONCTIONNEMENT	927 213.74 €			927 213.74 €
	431 474.18 €	162 800.00 €	450 299.00 €	718 973.18 €

Maximum disponible pour le compte 1068 :	927 213.74 €
--	--------------

Affectation au compte 1068 :	208 240.56 €
------------------------------	--------------

Report au 001 :	Excédent d'Investissement reporté :	0
	Déficit d'Investissement reporté :	-495 739.56 €

Report au 002 :	Excédent de Fonctionnement reporté :	718 973.18 €
	Déficit de Fonctionnement reporté :	

Le budget 2021

Budget général CCME en fonctionnement :

I) Dépenses :

Du BP 2020 au BP 2021 le budget de fonctionnement en dépenses est en hausse de **206 397€ soit + 9%**.

Comment se structure cette augmentation ? :

Le 011 : le BP 2021 était plus élevé du fait de l'achat des masques et du gel hydroalcoolique pour 42 000€. Si on retranche cette dépense exceptionnelle au 011 de 2020 s'élève à 589 640€.

On constate donc que le 011 de 2021 (586 420€) est au même niveau qu'en 2020.

Le 012 : le BP 2021 est en augmentation de 61 319€ (+14%) par rapport au BP 2020.

Le recrutement des 2 agents pour la France Services (47 000€) plus le poste de l'apprentie sur toute l'année (+10 000) expliquent très largement cette augmentation.

Le 023 : le virement à la section investissement au BP 2021 est en augmentation de 167 516 (+75%)

Le 65 : les autres charges de gestion courante sont en augmentation de

14 400€ (+4%). Cette augmentation est due au versement de la subvention d'équilibre de 37 000€ au budget annexe de la France Services.

Commentaire :

La hausse du budget de fonctionnement est due au développement des services en direction de la population :

- la maison France Services génère 67 000 de dépenses supplémentaires (voir budget annexe FS)

-Le service tourisme accueille depuis l'automne dernier une apprentie avec au final un coût supplémentaire de 10 000€

-l'augmentation du virement à la section investissement de 167 516€ signale des décalages entre les factures payées pour les grands projets d'investissement (Maison de santé et Echappée des 1000 Etangs) et les subventions attendues.

Ces investissements la encore augmente les services en direction de la population (volet santé) mais aussi participe au développement économique du territoire avec l'Echappée des 1000 Etangs.

Cette augmentation traduit le choix politique d'apporter à la population un bon niveau de services afin de maintenir sur le territoire de la CCME une population suffisante et à terme attirer des habitants nouveaux.

II) Recettes :

Du BP 2020 au BP 2021 le budget de fonctionnement en recettes est en hausse de **211 652€ soit + 8,2%**.

Quels sont les éléments saillants de ce budget en recettes ? :

Le 70 : le produit des services au BP 2021 est en augmentation de 20 069 (+17%).

Cette augmentation est due à la mise à disposition de personnel à la France Services (47 000€).

Le 73 : les impôts et taxes sont en baisse de 148 042€ (-11%).

Cette baisse est liée aux décisions gouvernementales de ces deux dernières années d'exonérer une partie de la population de la taxe d'habitation et les acteurs économiques d'une partie des impôts économiques. Cette baisse est néanmoins compensée tout ou partie par l'Etat avec une fraction de la TVA à hauteur de 184 000€ pour la taxe d'habitation.

Les compensations de l'impôt économique sont au chapitre suivant : le 74.

Le 74 : les dotations et participations sont en hausse de 45 181€ (+7,5%).

Les compensations quant à l'impôt économique sont en augmentation de 84 156€.

Le 75 : le chapitre autre produit de gestion courante augmente de 19 150€ (+62%) du fait de la perception du loyer de la Maison de santé (et bureau impôt).

Le 002 : l'excédent antérieur de fonctionnement reporté augmente de 271 204 (+45%).

Commentaire :

-Les décisions gouvernementales, qui par définition nous échappent, ont un impact fort sur la structuration des budgets des collectivités.

Les impôts et taxes perçus par l'EPCI baissent comme on l'a vu :

*-269 317€ pour les contributions directes

*-52 343€ pour la CVAE

=> -321 660€

Les dotations/compensations perçues par l'EPCI augmentent comme on l'a vu :

*184 000€ pour la taxe d'habitation

*84 156€ pour l'impôt économique

=> 268 156€.

Au final :

321 660 – 268 156 = -53 504.

Cette première analyse montre que nous perdons cette année environ 53 504€.

Reste à comprendre plus finement les raisons de cette rentrée fiscale en moins :

°les compensations ne couvrent pas la totalité des pertes

°la situation économique de 2020 liée au COVID a joué sur l'impôt économique.

Par conséquent plus de compensation c'est une maîtrise déléguée d'une partie du budget, nous sommes tributaires des décisions de l'Etat.

De plus une compensation est fixée à un instant T puis figée, il s'ensuit que l'impôt devient statique et n'est plus dynamique.

Conclusions :

Un budget en suréquilibre c'est une bonne chose (différentiel entre les dépenses et les recettes est de +341 735).

Néanmoins on doit garder à l'esprit que ce différentiel est dû en grande partie à l'excédent de 2020, année COVID avec somme toute moins de dépenses.

Les recettes attendues auxquelles on retirerait l'excédent s'élèverait à 1 985 130€.

Les dépenses prévues pour 2021 sont à la hauteur de 2 236 172.

2 236 172 – 1 985 130 = 251 042.

On peut donc supputer que l'exercice 2021 se terminera avec un excédent de 592 777 – 251 042 = 341 735 (même excédent qu'entre 2019 et 2020).

Cette situation qui est saine doit néanmoins appeler toute notre vigilance

-toujours regarder de près le fonctionnement

-démarrer de nouveaux investissements mais seulement en 2022/2023

-rappel : KPMG avait préconisé une augmentation de la fiscalité en 2020...mais aussi en 2021 !!!

Le budget général CCME en investissement :

I) Dépenses

Les grands postes de dépenses en investissement sont les suivants :

- *informatique : 7390€
- *mobilier des MFS : 20 000€
- *Périscolaire, enfance : 12 700€
- *Gymnase de Saint-Barthélemy : 55 345€
- *Urbanisme : 10 000€
- *Tourisme : 230 777€
- *Aides aux entreprises : 7739€
- *Maison de santé : 199 288€
- *logement, Solhia et locatifs sociaux: 18 500€
- *Frais études : 22 800€
- *Etang Grande Chaussée : 54 960€
- * Nouvel accueil : 3000€
- *Fonds de concours communes : 35 000€
- *Déficit investissement : 337 121€
- *remboursement emprunt à court terme : 100 000€
- *Dépenses imprévues : 20 000

Achats (informatique, mobilier CCME et MFS) : 27 390€ (2,5%)
Entretien patrimoine (gymnase et nouvel accueil) : 58 345€ (5,10%)
Aides et soutien (économies, communes membres) : 42 739€ (3,77%)
Maison de santé : 199 288€ (17,5%)
Logement et urbanisme : 28 500€ (2,5%)
Frais d'études : 22 800€ (2%)
Périscolaire, enfance : 12 700€ (1,1%)
Tourisme et Etang : 285 737€ (25,15%)
Autres : 457 121€ (40%)

Les projets : 45%

Aides directes et soutien à l'économie et aux communes : 6,30%

Achats, entretien du patrimoine : 8,7%

Autres : reste à réaliser, remboursement emprunt court terme, dépenses imprévues : 40%

Commentaire :

60% du budget en investissement retourne dans l'économie locale. L'immense majorité des factures payées le sont à des entreprises locales dans un rayon de 50 km en Haute-Saône, dans le Doubs et des Vosges. Dit autrement les investissements publics locaux sont un vecteur important quant au développement économique local.

II) recettes :

Les recettes en investissement sont composées de la manière suivante :

Amortissement : 26 250€ (2,3%)

Commune : 10 000€ (0,9%)

Etat : 485 218 (43%)

Conseil Départemental : 141 141€ (12,4%)

La Région BFC : 118 136 (10,4%)

L'Europe : 49 015€ (4,3%)

La CAF : 2 500€ (0,22%)

FCTVA : 78 305€ (6,89%)

Virement section fonctionnement : 224 735€ (19,7%).

Commentaire :

Les contributeurs principaux sont l'Etat, le virement de la section de fonctionnement, le Conseil Départemental et la Région.



IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par (1) Le Président.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

[Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like HUY, PUNT, PB, Gaise, and others.]



N° 2022-37

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/37
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget principal**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 15 Février 2022,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif CC 1000 ETANGS de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 927 213.74 €
- Un déficit d'investissement de : - 495 739.56 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 718 973.18 €
Report en Investissement au D 001 : -495 739.56 €
Au compte 1068 : 208 240.56 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-38

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/38
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget OM, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNES
DES ETANGS

78200 - ORDURES MENAGERES CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : Sous réserve de la régularisation des opérations d'amortissement non comptabilisées en 2021, à faire sur l'exercice 2022

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

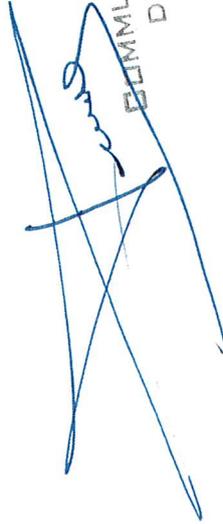
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ORDURES MENAGERES CCME** pendant l'année **2021** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 070-247000854-20220414-D2022_38-DE

N° 2022-39

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/39
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président

, Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes, Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	7 846.20 €	891 183.19 €
Titres émis	28 779.62 €	965 089.96 €
Résultats	20 933.42 €	73 906.77 €

RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
25 726.61 €		20 933.42 €	46 660.03 €
41 430.02 €		73 903.77 €	115 336.79 €
67 156.63 €		94 840.19 €	161 996.82 €

RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
	DEPENSES	RECETTES	
46 660.03 €	12 600.00 €	2 066.00 €	36 126.03 €
115 336.79 €			115 336.79 €
161 996.82 €	12 600.00 €	2 066.00 €	151 462.82 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget OM de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. Seguin, 5^{ème} Vice-président.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

78200 - ORDURES MENAGERES CCME

Exercice 2021

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	59 087,61	1 012 510,02	1 071 597,63
Titres de recette émis (b)	28 779,62	975 869,17	1 004 648,79
Réductions de titres (c)		10 779,21	10 779,21
Recettes nettes (d = b - c)	28 779,62	965 089,96	993 869,58
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	20 489,00	991 000,00	1 011 489,00
Mandats émis (f)	7 846,20	947 702,96	955 549,16
Annulations de mandats (g)		56 519,77	56 519,77
Depenses nettes (h = f - g)	7 846,20	891 183,19	899 029,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	20 933,42	73 906,77	94 840,19
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_39-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

78200 - ORDURES MENAGERES CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
ORDURES MENAGERES CCME Investissement	25 726,61		20 933,42		46 660,03
Fonctionnement	41 430,02		73 906,77		115 336,79
Sous-Total	67 156,63		94 840,19		161 996,82
TOTAL III	67 156,63		94 840,19		161 996,82
TOTAL I + II + III	67 156,63		94 840,19		161 996,82

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_39-DE

BUDGET INVESTISSEMENT BP OM
SITUATION 31 DECEMBRE 2021

ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022

N°Cpte	CR +PRO BP 2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
001 Déficit antérieur reporté	- €				
2188/040 Opération d'ordre	- €				
2188 Autres	10 489,00 €	4 750,20 €	5 738,80 €	45,3%	5 700,00 €
1641 Emprunt	- €				
2051 Logiciel	10 000,00 €	3 096,00 €	6 904,00 €	31,0%	6 900,00 €
TOTAL	20 489,00 €	7 846,20 €	12 642,80 €	38,3%	12 600,00 €

LE PRESIDENT
R. PINOT

Le 18 janvier 2022

N°Cpte	CR+PRO BP 2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
021 Virement section fonctionn.	- €				
10222 FCTVA	3 361,00 €	- €	3 361,00 €	0%	2 066,00 €
1641 EMPRUNT	- €				
1068 Autres réserves	- €				
28188/040 amortissement	30 000,00 €	28 779,62 €	1 220,38 €	96%	
001 Exédent antérieur	25 726,61 €	- €	25 726,61 €	0%	
TOTAL	59 087,61 €	28 779,62 €	30 307,99 €	48,7%	2 066,00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_39-DE



AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

OM

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	7 846.20 €	891 183.19 €
Mandats annulés		
Titres émis	28 779.62 €	965 089.96 €
Titres annulés		
Résultats	20 933.42 €	73 906.77 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	25 726.61 €		20 933.42 €	46 660.03 €
FONCTIONNEMENT	41 430.02 €		73 906.77 €	115 336.79 €
TOTAUX :	67 156.63 €		94 840.19 €	161 996.82 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	46 660.03 €	12 600.00 €	2 066.00 €	36 126.03 €
FONCTIONNEMENT	115 336.79 €			115 336.79 €
	161 996.82 €	12 600.00 €	2 066.00 €	151 462.82 €

Maximum disponible pour le compte 1068 : 115 336.79 €

Affectation au compte 1068 : NEANT

Report au 001 : Excédent d'Investissement reporté : 46 660.03 €
 Déficit d'Investissement reporté : 0.00 €

Report au 002 : Excédent de Fonctionnement reporté : 115 336.79 €
 Déficit de Fonctionnement reporté :



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 39

VOTES :

Pour : 39

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par (1) Le Président,
A TERNUAY le 14/04/2022
(1) Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A , le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

N° 2022-40

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/40
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget Ordures Ménagères**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		LOUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPÉTY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr - FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPÉTY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif OM de l'exercice 2021, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de 115 336.79 €
- Un excédent d'investissement de : 46 660.03 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 115 336.79 €

Report en Investissement au R 001 : 46 660.03 €

Au compte 1068 : 0.00 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-41

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/41
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget SPANC, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

70207 - SPANC-CCME

Exercice 202:

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations:

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **SPANC-CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

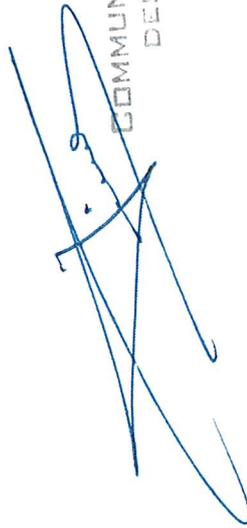
GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 18/03/202:

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/03/202:


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES



N° 2022-42

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/42
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,
Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	2 064.00 €	63 655.46 €
Titres émis	5 475.92 €	64 542.90 €
Résultats	3 411.92 €	887.44 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	3 194.08 €		3 411.92 €	6 606.00 €
FONCTIONNEMENT	34 748.08 €	2 281.92 €	887.44 €	33 353.60 €
TOTAUX :	37 942.16 €	2 281.92 €	4 299.36 €	39 959.60 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	6 606.00 €	7 430.00 €	1 218.00 €	394.00 €
FONCTIONNEMENT	33 353.60 €			33 353.60 €
	39 959.60 €	7 430.00 €	1 218.00 €	33 747.60 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget SPANC de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M.Seguin, 5ème Vice-président.

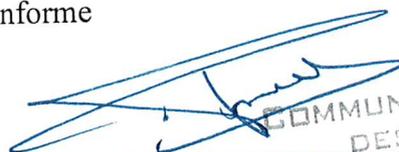
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 202:

70207 - SPANC-CCME

TOTAL DES SECTIONS

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	10 442,00	99 121,16	109 563,16
Titres de recette émis (b)	5 475,92	65 410,23	70 886,15
Réductions de titres (c)		867,33	867,33
Recettes nettes (d = b - c)	5 475,92	64 542,90	70 018,82
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	9 500,00	68 743,00	78 243,00
Mandats émis (f)	2 064,00	63 655,46	65 719,46
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	2 064,00	63 655,46	65 719,46
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 411,92	887,44	4 299,36
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2021

70207 - SPANC-CCME	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
SPANC-CCME	3 194,08	2 281,92	3 411,92		6 606,00
Investissement	34 748,08		887,44		33 353,60
Fonctionnement	37 942,16	2 281,92	4 299,36		39 959,60
Sous-Total	37 942,16	2 281,92	4 299,36		39 959,60
TOTAL III	37 942,16	2 281,92	4 299,36		39 959,60
TOTAL I + II + III	37 942,16	2 281,92	4 299,36		39 959,60

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000854-20220414-D2022_42-DE



BUDGET SPANC INVESTISSEMENT

ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022

SITUATION 31 DECEMBRE 2021

Dépenses		CR+PRO BP 2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte						
001	Déficit antérieur reporté	- €				
020	Dépenses imprévues	- €				
218	Autres immo corp	1 500.00 €	- €	1 500.00 €	0.0%	1 500.00 €
2188	Autres	- €				
2051	Logiciel	8 000.00 €	2 064.00 €	5 936.00 €	25.8%	5 930.00 €
TOTAL		9 500.00 €	2 064.00 €	7 436.00 €	21.7%	7 430.00 €

LE PRESIDENT Le 18 janvier 2022
R. PINOT

Recettes		CR+PRO BP2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte						
021	Virement section fonctionn.	- €				
001	Exédent investiss.	3 194.08 €	- €	3 194.08 €	0.0%	
2818	Autres Immo, corporelles	3 408.00 €	3 194.00 €	214.00 €	93.7%	
28282	Autres immo, corp	- €				
10222	FCTVA	1 558.00 €	- €	1 558.00 €	0.0%	1 218.00 €
1068	Autres réserves	2 281.92 €	2 281.92 €	- €	100.0%	
TOTAL		10 442.00 €	5 475.92 €	4 966.08 €	52.4%	1 218.00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000854-20220414-D2022_42-DE



AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

SPANC

RESULTATS EXERCICE 2021

	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	2 064.00 €	63 655.46 €
Mandats annulés		
Titres émis	5 475.92 €	64 542.90 €
Titres annulés		
Résultats	3 411.92 €	887.44 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEME	3 194.08 €		3 411.92 €	6 606.00 €
FONCTIONNEM	34 748.08 €	2 281.92 €	887.44 €	33 353.60 €
TOTAUX :	37 942.16 €	2 281.92 €	4 299.36 €	39 959.60 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEME	6 606.00 €	7 430.00 €	1 218.00 €	394.00 €
FONCTIONNEM	33 353.60 €			33 353.60 €
	39 959.60 €	7 430.00 €	1 218.00 €	33 747.60 €

Maximum disponible pour le compte 1068 : 33 353.60 €

Affectation au compte 1068 : NEANT

Report au 001 : Excédent d'Investissement reporté : 6 606.00 €
Déficit d'Investissement reporté : 0.00 €

Report au 002 : Excédent de Fonctionnement reporté : 33 353.60 €
Déficit de Fonctionnement reporté :



N° 2022-43

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/43
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget SPANC**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif SPANC de l'exercice 2021,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 33 353.60 €
- Un excédent d'investissement de : 6 606.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 33 353.60 €
Report en Investissement au R 001 : 6 606.00 €
Au compte 1068 : 0 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES



N° 2022-44

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/44
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

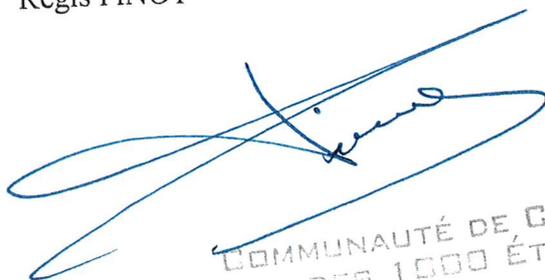
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

Handwritten signature of Régis Pinot in blue ink, written over a faint stamp.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Page des signatures

70202 - GYMNASE-CCME

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations : L'absence de rattachement doit se justifier par un certificat administratif

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GYMNASE-CCME** pendant l'année **2021** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

Le service de **GYMNASE-CCME** pendant l'année **2021** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

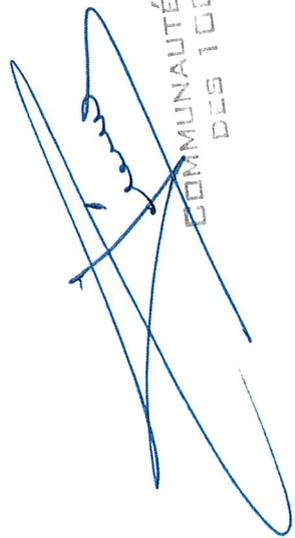
GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DDFiP DE LA HAUTE-SAONE**, le **22/03/2022**

A **LUXEUIL-LES-BAINS**, le **24/03/2022**

A , le



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES



N° 2022-45

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/45
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget gymnase 1000 Etangs Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	19 471.15 €	41 669.24 €
Titres émis	18 687.45 €	79 020.93 €
Résultats	-783.70 €	37 351.69 €

RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
-15 225.45 €		-783.70 €	-16 009.15 €
67 631.05 €	15 808.45 €	37 351.69 €	89 174.29 €
52 405.60 €	15 808.45 €	36 567.99 €	73 165.14 €

RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
-16 009.15 €	26 500.00 €	15 300.00 €	-27 209.15 €
89 174.29 €			89 174.29 €
73 165.14 €	26 500.00 €	15 300.00 €	61 965.14 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M.Seguin, 5^{ème} Vice-président.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

Résultats budgétaires de l'exercice

70202 - GYMNASSE-CCME

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	61 229,00	132 095,60	193 324,60
Titres de recette émis (b)	18 687,45	79 020,93	97 708,38
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	18 687,45	79 020,93	97 708,38
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	61 229,00	81 768,55	142 997,55
Mandats émis (f)	19 471,15	46 746,93	66 218,08
Annulations de mandats (g)		5 077,69	5 077,69
Depenses nettes (h = f - g)	19 471,15	41 669,24	61 140,39
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		37 351,69	36 567,99
(h - d) Déficit	783,70		

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_45-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70202 - GYMNASÉ-CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif GYMNASÉ-CCME					
Investissement	-15 225,45		-783,70		-16 009,15
Fonctionnement	67 631,05	15 808,45	37 351,69		89 174,29
Sous-Total	52 405,60	15 808,45	36 567,99		73 165,14
TOTAL II	52 405,60	15 808,45	36 567,99		73 165,14
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	52 405,60	15 808,45	36 567,99		73 165,14

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_45-DE

BUDGET INVESTISSEMENTGYMNASSE DES 1000 ETANGS MELISEY
31 DECEMBRE 2021

ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022

Dépenses	N°Cpte	BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
001	Deficit antérieur reporté	15 225,45 €	- €	15 225,45 €	0,0%	
020	Dépenses imprévues	- €				
1641	Emprunts	13 311,55 €	13 311,55 €	- €	100,0%	
2318	construction	25 000,00 €	- €	25 000,00 €	0,0%	25 000,00 €
2188	Immos en cours	7 692,00 €	6 159,60 €	1 532,40 €	80,1%	1 500,00 €
2138/041	Amortiss	- €				
TOTAL		61 229,00 €	19 471,15 €	41 757,85 €	31,8%	26 500,00 €

LE PRESIDENT
R. PINOT

Le 18 janvier 2022

Recettes	N°Cpte	BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
021	Virement section fonctiom.	25 958,55 €	- €	25 958,55 €	0,0%	
001	Exédent investiss.					
1318	Autres	5 000,00 €	- €	5 000,00 €	0,0%	5 000,00 €
28189/040	amortissement	3 100,00 €	2 879,00 €	221,00 €	92,9%	
1068	Autres réserves	15 808,45 €	15 808,45 €	- €	100,0%	
10222	FCTVA	5 362,00 €	- €	5 362,00 €	0,0%	4 300,00 €
1323	CD	6 000,00 €	- €	6 000,00 €	0,0%	6 000,00 €
TOTAL		61 229,00 €	18 687,45 €	42 541,55 €	193%	15 300,00 €

GYM 1000 ETANGS MELISEY

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	19 471.15 €	41 669.24 €
Mandats annulés		
Titres émis	18 687.45 €	79 020.93 €
Titres annulés		
Résultats	-783.70 €	37 351.69 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	-15 225.45 €		-783.70 €	-16 009.15 €
FONCTIONNEMENT	67 631.05 €	15 808.45 €	37 351.69 €	89 174.29 €
TOTAUX :	52 405.60 €	15 808.45 €	36 567.99 €	73 165.14 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-16 009.15 €	26 500.00 €	15 300.00 €	-27 209.15 €
FONCTIONNEMENT	89 174.29 €			89 174.29 €
	73 165.14 €	26 500.00 €	15 300.00 €	61 965.14 €

Maximum disponible pour le compte 1068 :	89 174.29 €
--	-------------

Affectation au compte 1068 :	27 209.15 €
------------------------------	-------------

Report au 001 :	Excédent d'Investissement reporté :	0
	Déficit d'Investissement reporté :	-16 009.15 €

Report au 002 :	Excédent de Fonctionnement reporté :	61 965.14 €
	Déficit de Fonctionnement reporté :	

N° 2022-46

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/46
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget Gymnase des 1000 Etangs de Melisey**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,

Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYMNASSE 1000 ETANGS MELISEY de l'exercice 2021, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 89 174.29 €
- Un déficit d'investissement de : -16 009.15 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :

Report en Fonctionnement au R 002 : 61 965.14 €

Report en Investissement au D 001 : 16 009.15 €

Au compte 1068 : 27 209.15 €

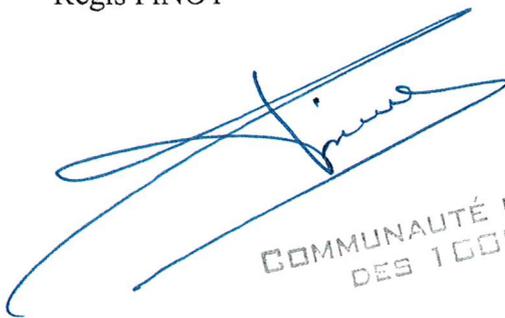
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-47

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/47

**Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget gymnase 1000 Étangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget GYMNASSE FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

70203 - GYMNASSE FAUCOGNEY-CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

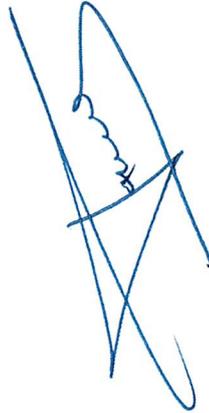
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **GYMNASSE FAUCOGNEY-CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_47-DE



N° 2022-48

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/48

**Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget gymnase 1000 Etangs Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	33 362.20 €	32 708.90 €
Titres émis	20 816.42 €	46 619.35 €
Résultats	-12 545.78 €	13 910.45 €

RESULTATS CUMULES 2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
6 772.81 €		-12 545.78 €	-5 772.97 €
24 359.02 €	10 123.19 €	13 910.45 €	28 146.28 €
31 131.83 €	10 123.19 €	1 364.67 €	22 373.31 €

RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/201	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
	DEPENSES	RECETTES	
-5 772.97 €	6 200.00 €	1 100.00 €	-10 872.97 €
28 146.28 €			28 146.28 €
22 373.31 €	6 200.00 €	1 100.00 €	17 273.31 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget GYMNASSE DES 1000 ETANGS FAUCOGNEY de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M.Seguin, 5^{ème} Vice-président.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

Résultats budgétaires de l'exercice

70203 - GYMNASSE FAUCOGNEY-CCME

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	39 600,00	61 201,83	100 801,83
Titres de recette émis (b)	20 816,42	46 619,35	67 435,77
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	20 816,42	46 619,35	67 435,77
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	39 600,00	48 105,00	87 705,00
Mandats émis (f)	33 362,20	32 795,82	66 158,02
Annulations de mandats (g)		86,92	86,92
Depenses nettes (h = f - g)	33 362,20	32 708,90	66 071,10
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		13 910,45	1 364,67
(h - d) Déficit	12 545,78		

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_48-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70203 - GYMNASSE FAUCOGNEY-CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
GYMNASSE FAUCOGNEY-CCME					
Investissement	6 772,81		-12 545,78		-5 772,97
Fonctionnement	24 359,02	10 123,19	13 910,45		28 146,28
Sous-Total	31 131,83	10 123,19	1 364,67		22 373,31
TOTAL II	31 131,83	10 123,19	1 364,67		22 373,31
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	31 131,83	10 123,19	1 364,67		22 373,31

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_48-DE

BUDGET INVESTISSEMENTGYMNASE DES 1000 ETANGS FAUCOGNEY
31 DECEMBRE 2021

ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022

Dépenses	BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte					
001 Déficit antérieur reporté	- €				
020 Dépenses imprévues	- €				
1641 Emprunts	12 600,00 €	12 585,40 €	14,60 €	99,9%	
2138 construction	20 000,00 €	20 000,00 €	- €	100,0%	
2188 Immos en cours	7 000,00 €	776,80 €	6 223,20 €	11,1%	6 200,00 €
2138/041 Amortiss	- €				
TOTAL	39 600,00 €	33 362,20 €	6 237,80 €	84,2%	6 200,00 €
				TOTAL CR	6 200,00 €

LE PRESIDENT
R. PINOT

Le 18 janvier 2022

Recettes	BP 2021 + DM	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte					
021 Virement section fonctionn.	13 275,00 €	- €	13 275,00 €	0%	
001 Exédent investiss.	6 772,81 €	- €	6 772,81 €	0%	
1323 CD	5 000,00 €	4 328,00 €	672,00 €	87%	
28188/040 amortissement	3 000,00 €	2 957,00 €	43,00 €	99%	
1088 Autres réserves	10 123,19 €	10 123,19 €	- €	100%	
10222 FCTVA	1 429,00 €	3 408,23 €	- 1 979,23 €	239%	1 100,00 €
28188/040 amortissement					
TOTAL	39 600,00 €	20 816,42 €	18 783,58 €	53%	1 100,00 €
				TOTAL CR	1 100,00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

ID : 070-247000854-20220414-D2022_48-DE





GYMNASE FAUCOGNEY

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	33 362.20 €	32 708.90 €
Mandats annulés		
Titres émis	20 816.42 €	46 619.35 €
Titres annulés		
Résultats	-12 545.78 €	13 910.45 €

	RESULTATS CUMULES 2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	6 772.81 €		-12 545.78 €	-5 772.97 €
FONCTIONNEMENT	24 359.02 €	10 123.19 €	13 910.45 €	28 146.28 €
TOTAUX :	31 131.83 €	10 123.19 €	1 364.67 €	22 373.31 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/201	RESTES A REALISER Au 31/12/2021	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
		DEPENSES	RECETTES	
INVESTISSEMENT	-5 772.97 €	6 200.00 €	1 100.00 €	-10 872.97 €
FONCTIONNEMENT	28 146.28 €			28 146.28 €
	22 373.31 €	6 200.00 €	1 100.00 €	17 273.31 €

Maximum disponible pour le compte 1068 : 28 146.28 €

Affectation au compte 1068 : 10 872.97 €

Report au 001 : Excédent d'Investissement reporté : 0
 Déficit d'Investissement reporté : -5 772.97 €

Report au 002 : Excédent de Fonctionnement reporté : 17 273.31 €
 Déficit de Fonctionnement reporté :

N° 2022-49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/49
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget Gymnase des 1000 Étangs de Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif GYMNASSE 1000 ETANGS
FAUCOGNEY de l'exercice 2021, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 28 146.28 €
- Un déficit d'investissement de : - 5772.97 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 : 17 273.31 €
Report en Investissement au D 001 : 5 772.97 €
Au compte 1068 : 10 872.97 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ETANGS

N° 2022-50

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/50
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget ZA FAUCOGNEY, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

70210 - ZAE DE FAUCOGNEY CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations : L'absence de rattachement doit se justifier par un certificat administratif

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

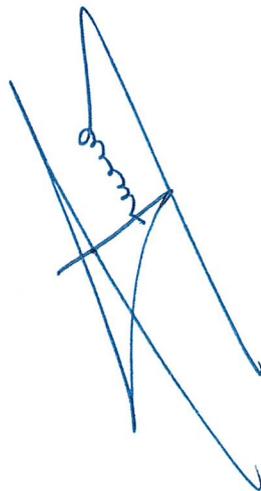
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ZAE DE FAUCOGNEY CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_50-DE

N° 2022-51

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/51
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget ZA Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,

Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,

Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,

Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,

Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	80 677.93 €	76 951.94 €
Titres émis	72 741.47 €	76 921.63 €
Résultats	-7 936.46 €	-30.31 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	-51 152.38 €		-7 936.46 €	-59 088.84 €
FONCTIONNEMENT	0.00 €		-30.31 €	-30.31 €
TOTAUX :	-51 152.38 €		-7 966.77 €	-59 119.15 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M. Seguin, 5^{ème} Vice-président.

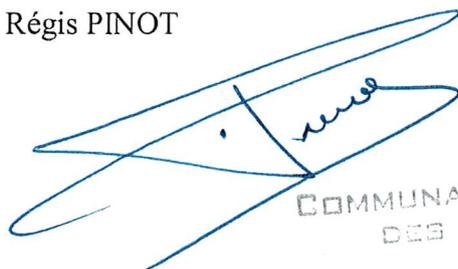
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANCS

70210 - ZAE DE FAUCOGNEY CCME

Exercice 2021

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	149 432,94	155 474,94	304 907,88
Titres de recette émis (b)	72 741,47	76 921,63	149 663,10
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	72 741,47	76 921,63	149 663,10
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	149 432,94	155 474,94	304 907,88
Mandats émis (f)	80 677,93	76 969,69	157 647,62
Annulations de mandats (g)		17,75	17,75
Depenses nettes (h = f - g)	80 677,93	76 951,94	157 629,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	7 936,46	30,31	7 966,77
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_51-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70210 - ZAE DE FAUCOGNEY CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif ZAE DE FAUCOGNEY CCME					
Investissement	-51 152,38		-7 936,46		-59 088,84
Fonctionnement	-51 152,38		-30,31		-30,31
Sous-Total	-51 152,38		-7 966,77		-59 119,15
TOTAL II	-51 152,38		-7 966,77		-59 119,15
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-51 152,38		-7 966,77		-59 119,15

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_51-DE

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021**ZA FAUCOGNEY 2021**

RESULTATS EXERCICE 2021		
	<i>Investissement</i>	<i>Fonctionnement</i>
<i>Mandats émis</i>	80 677.93 €	76 951.94 €
<i>Mandats annulés</i>		
<i>Titres émis</i>	72 741.47 €	76 921.63 €
<i>Titres annulés</i>		
<i>Résultats</i>	-7 936.46 €	-30.31 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT	-51 152.38 €		-7 936.46 €	-59 088.84 €
FONCTIONNEMENT	0.00 €		-30.31 €	-30.31 €
TOTAUX :	-51 152.38 €		-7 966.77 €	-59 119.15 €



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES :
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par (1) Le Président.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

N° 2022-52

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/52
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget ZA de Faucogney**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif ZA FAUCOGNEY de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un déficit de fonctionnement de : - 30.31 €
- Un déficit d'investissement de : -59 088.84 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :
Report en Fonctionnement au D 002 : 30.31 €
Report en Investissement au D 001 : 59 088.84 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-53

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/53
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget France Services 1000 Etangs**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget France Services 1000 Etangs, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

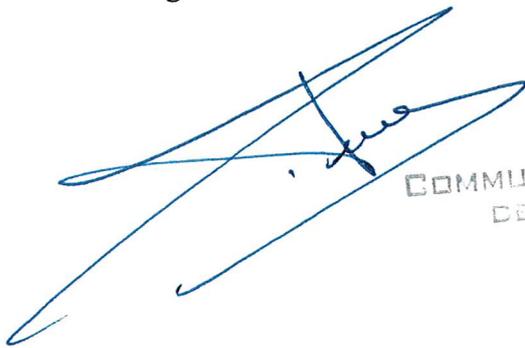
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

70201 - FRANCE-SERVICES CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

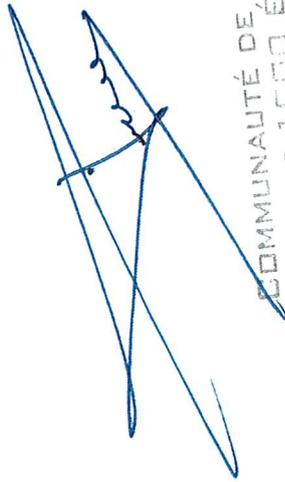
Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **FRANCE-SERVICES CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_53-DE

N° 2022-54

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/54
Approbation compte administratif – exercice 2021
Budget France Services 1000 Étangs**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, L.2343-1 et 2,
Siégeant sous la présidence de Monsieur Laurent SEGUIN, 5^{ème} Vice-président,
Entendu l'exposé sur les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2021,
Après s'être fait présenter les documents budgétaires de l'exercice considéré, qui sont conformes au Compte de gestion établi par le comptable de la Communauté de Communes,
Monsieur le Président ne prenant pas part au vote conformément à l'article L.2121-14 précité,

RESULTATS EXERCICE 2021		
	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	5 754.08 €	51 651.79 €
Titres émis		67 000.00 €
Résultats	-5 754.08 €	15 348.21 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT			-5 754.08 €	-5 754.08 €
FONCTIONNEMENT			15 348.21 €	15 348.21 €
TOTAUX :	0.00 €	0.00 €	9 594.13 €	9 594.13 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-5 754.08 €	240.00 €	39.00 €	-5 955.08 €
FONCTIONNEMENT	15 348.21 €			15 348.21 €
	9 594.13 €	240.00 €	39.00 €	9 393.13 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif du Budget France Services 1000 Etangs de l'exercice 2021 qui peut se résumer ainsi, étant précisé que le Président n'a pas pris part au vote et que le Conseil Communautaire a siégé sous la présidence de M.Seguin, 5^{ème} Vice-président.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Résultats budgétaires de l'exercice

70201 - FRANCE-SERVICES CCME

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	6 000,00	67 000,00	73 000,00
Titres de recette émis (b)		67 000,00	67 000,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		67 000,00	67 000,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	6 000,00	66 700,00	72 700,00
Mandats émis (f)	5 754,08	51 678,33	57 432,41
Annulations de mandats (g)		26,54	26,54
Depenses nettes (h = f - g)	5 754,08	51 651,79	57 405,87
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	5 754,08	15 348,21	9 594,13
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_54-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70201 - FRANCE-SERVICES CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif FRANCE-SERVICES CCME Investissement Fonctionnement			-5 754,08 15 348,21 9 594,13		-5 754,08 15 348,21 9 594,13
Sous-Total			9 594,13		9 594,13
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III			9 594,13		9 594,13

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_54-DE

BUDGET INVESTISSEMENT

France SERVICE MELISEY
31 DECEMBRE 2021

ETAT DES CREDITS NON CONSOMMES A REPORTER SUR L'EXERCICE 2022

Dépenses	BP 2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte					
001 Déficit antérieur reporté					
020 Dépenses imprévues					
1641 Emprunts					
2138 construction					
2188 Immos en cours	6 000.00 €	5 754.08 €	245.92 €	95.9%	240.00 €
2138/041 Amortiss	- €				
TOTAL	6 000.00 €	5 754.08 €	245.92 €	95.9%	240.00 €
				TOTAL CR	240.00 €

LE PRESIDENT
R. PINOT

LE 18 janvier 2022

Recettes	BP 2021	REALISE	DISPONIBLE	REALISE %	CR
N°Cpte					
021 Virement section fonctionn,	5 200.00 €	- €	5 200.00 €	0%	
001 Exédent investiss,					
1641 Emprunts					
281788/040 amortissement					
1068 Autres réserves					
10222 FCTVA	800.00 €	- €	800.00 €	0%	39.00 €
28188/040 amortissement					
TOTAL	6 000.00 €	- €	6 000.00 €	0%	39.00 €
				TOTAL CR	39.00 €

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_54-DE

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2021

France SERVICE

RESULTATS EXERCICE 2021

	Investissement	Fonctionnement
Mandats émis	5 754.08 €	51 651.79 €
Mandats annulés		
Titres émis		67 000.00 €
Titres annulés		
Résultats	-5 754.08 €	15 348.21 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2020	AFFECTATION 2021	RESULTATS EXERCICE 2021	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021
INVESTISSEMENT			-5 754.08 €	-5 754.08 €
FONCTIONNEMENT			15 348.21 €	15 348.21 €
TOTAUX :	0.00 €	0.00 €	9 594.13 €	9 594.13 €

	RESULTATS CUMULES Au 31/12/2021	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 DEPENSES	RESTES A REALISER Au 31/12/2021 RECETTES	RESULTATS Y COMPRIS RESTES A REALISER
INVESTISSEMENT	-5 754.08 €	240.00 €	39.00 €	-5 955.08 €
FONCTIONNEMENT	15 348.21 €			15 348.21 €
	9 594.13 €	240.00 €	39.00 €	9 393.13 €

Maximum disponible pour le compte 1068 :	15 348.21 €
--	-------------

Affectation au compte 1068 :	5 955.08 €
------------------------------	------------

Report au 001 :	Excédent d'Investissement reporté :	0
	Déficit d'Investissement reporté :	-5 754.08 €

Report au 002 :	Excédent de Fonctionnement reporté :	9 393.13 €
	Déficit de Fonctionnement reporté :	



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42
Nombre de membres présents : 40
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES :
Pour : 39
Contre : 0
Abstentions : 10

Date de convocation : 07/04/2022

Présenté par (1) Le Président.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

LE PRESIDENT NE PREND PAS PART AU VOTE

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil.

[Handwritten signatures and initials in blue ink, including names like 'PB', 'Maire', 'Naujeu', 'G...', 'S...', 'P...', 'M...', 'Naujeu', 'G...', 'S...', 'P...', 'M...']

N° 2022-55

***EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022***

**N° 2022/55
Affectation du résultat de l'année 2021
Budget France Services 1000 Etangs**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le code général des collectivités,
Vu l'avis favorable du bureau du 15 février 2022,
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif France Service de l'exercice 2020,
constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 15 348.21 €
- Un déficit d'investissement de : -5 754.08 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **AFFECTE** le résultat de l'exercice 2021 comme suit :
Report en Fonctionnement au R 002 9 393.13 €
Report en Investissement au D 001 : 5 754.08 €
Au compte 1068 : 5 955.08 €

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



N° 2022-56

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/56
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget EAU**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget EAU, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

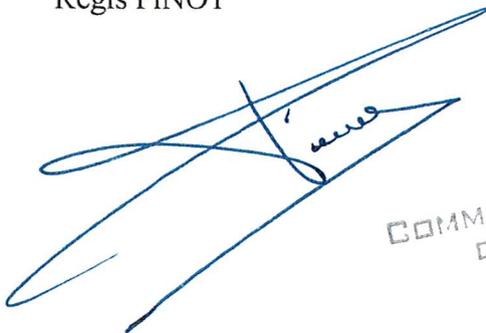
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANCS

70205 - EAU - CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **EAU - CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

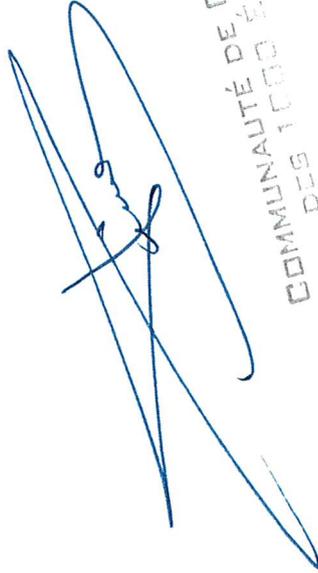
GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 18/03/2022

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/03/2022



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTA...

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 070-247000854-20220414-D2022_56-DE

N° 2022-57

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/57
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget ASST COLLECTIF**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget ASST COLLECTIF, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DES TERRES D'ANDES

70206 - ASST COLLECTIF-CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **ASST COLLECTIF-CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

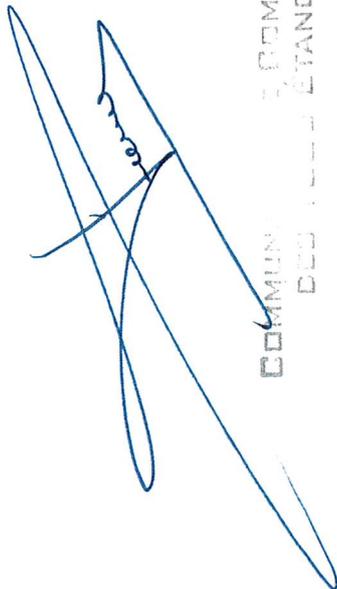
GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 18/03/2022

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/03/2022

A , le



COMMUNE DES LACS ÉTANGS

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

Besner
Levrault

ID : 070-247000854-20220414-D2022_57-DE

N° 2022-58

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/58
Approbation compte de gestion – exercice 2021
Budget TOURISME**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président rappelle que le Compte de gestion est un document reflétant les comptes arrêtés au 31 décembre et qui est certifié conforme par Monsieur le percepteur.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant, que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2021, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du Trésorier pour l'année 2021 du Budget TOURISME, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif.

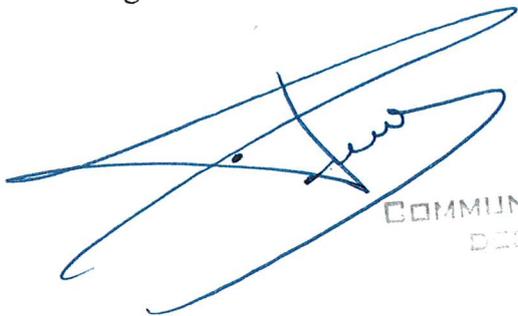
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES LOGO ÉTANCO

Résultats budgétaires de l'exercice

70204 - TOURISME-CCME

Exercice 2021

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)			
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)			
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_58-DE

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

70204 - TOURISME-CCME

Exercice 2021

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2020	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOURISME-CCME					
Investissement	15 128,18				15 128,18
Fonctionnement	15 128,18				15 128,18
Sous-Total	15 128,18				15 128,18
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	15 128,18				15 128,18

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_58-DE

70204 - TOURISME-CCME

Exercice 2021

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

PIERRE Valerie (1032993877-0), CONTRACTUEL OCCASIONNEL

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **TOURISME-CCME** pendant l'année 2021 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

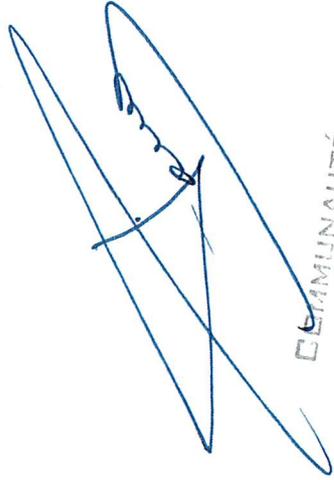
GOASDOUE Lise (1018680439-0), CSC des Finances Publiques de 3ème catégorie

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

A DDFIP DE LA HAUTE-SAONE, le 18/03/2022

A LUXEUIL-LES-BAINS, le 24/03/2022



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 070-247000854-20220414-D2022_58-DE

N° 2022-59

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/59
Présentation et Vote du budget général 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget Principal **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total de la Communauté de Communes s'élève à 4 794 420.56 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 2 187 934.00 €

Recettes : 2 831 024.18 €

- section d'investissement : équilibrée à 2 606 486.56 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Principal 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Le 14/04/2022

Discours, analyse budget prévisionnel 2022

On peut considérer que le BP 2022 est le premier budget post COVID.

Dire cela n'est pas seulement anecdotique, puisque les 2 années précédentes perturbées par l'épidémie n'ont pas permis un véritable démarrage du mandat.

Cette fois nous y sommes et les budgets que vous venez d'adopter traduisent cette nouvelle projection dans l'avenir que vous impulsez au territoire.

I) Des chiffres tout d'abords :

Tout cumulés (budget principal + 5 budgets annexes en fonctionnement comme en investissement), c'est **6 426 223€** prévus en dépenses et **7 354 031€** en recettes.

Soit une dépense par habitant de 764€ et une recette de 874€.

Le BP CCME 2022 :

Les dépenses de fonctionnement :

2 187 934 pour cette année au lieu de 2 236 172 en 2021 soit une baisse de 2,15%

A hauteur de chapitres le 011 (charges à caractère général) est en hausse de 16,17% du fait de deux factures FRANCAS 2021 qui restent à payer, le 012 (charges de personnel) augmente de 4,4% du fait du recrutement d'un nouvel agent et du glissement vieillesse technicité.

Deux chapitres présentent une baisse substantielle, le 023 (versement à la section investissement) -47% et le 65 (autres charges de gestion courante) -24% avec la baisse de la contribution à HSN.

Que représentent les principaux chapitres en pourcentage :

	011	012	014	023	65
2021	25,5	20	25,7	10	16
2022	32,5	21	26,3	5,4	12,5

D'une année sur l'autre c'est entre 45 et 50% du budget qui alimentent le fonctionnement à proprement parler (011 + 012).

A noter que la masse salariale reste sous contrôle.

Les recettes de fonctionnement :

Des recettes prévues en hausse, + 9%.

Augmentation des produits des services (+28%) avec une rentabilité plus forte de l'activité des OT et plus de mise à disposition du personnel.

Stabilisation de la fiscalité (+3%).

La crise liée au COVID (2020-2021) aurait pu se traduire par une baisse de la fiscalité économique, c'est une crainte que nous avons eu avec KPMG dès 2020, ce ne fut pas le cas. La très forte reprise économique de 2021 effaçant la baisse du PIB de 2020.

L'action très forte des pouvoirs publics (nationaux comme locaux) avec le chômage partiel, les prêts garantis, les aides directes a évité les faillites en cascades qui auraient par définition impacté la fiscalité, et permis la reprise évoquée ci-dessus !

Augmentation des dotations et participations de 7% : nos partenaires financiers restent fortement à nos côtés (CAF, Département, Etat) !

Alors qu'il est de bon ton de se lamenter, soulignons que l'ingénierie financière publique reste solide.

Enfin notre excédent antérieur de fonctionnement reporté reste relativement conséquent !

II) des actions ensuite pour mettre le territoire en mouvement :

Territoire en mouvement grâce à l'action économique

Les collectivités, les établissements publics comme la CCME sont des acteurs économiques non négligeables pour notre territoire.

Quand on prend le budget de fonctionnement c'est près de 675 000€ qui sont réinjectés dans l'économie locale (en y intégrant les FRANCAS mais en ne comptabilisant pas les factures liées aux télécom, à l'affranchissement ou aux assurances).

L'investissement est le deuxième levier économique de notre intercommunalité avec des dépenses qui irrigueront le territoire à court ou à moyen terme.

A court terme, nous sommes amenés à acheter du matériel informatique, des équipements pour les gymnases, du mobilier pour les périscolaires.

Nous finançons des travaux pour notre patrimoine et nous versons des aides directes pour les hébergeurs et pour faciliter l'immobilier d'entreprise.

Toutes ces dépenses cumulées avoisinent les 80 000€.

A moyen terme avec la construction d'une Maison de Santé à Faucogney, d'une crèche à Servance, avec la continuation du projet touristique Echappée des 100 Étangs et les plates-formes camping-car la CCME investira près de 1 659 675.

Cet argent public profitera aux agents économiques locaux.

Agents économiques de la CCME et des territoires proches bien évidemment.

Lorsqu'on épluche les factures, on constate que la plupart concerne des agents économiques (entreprises, cabinets, commerçants, artisans, associations etc.) présents dans un rayon de 50 km.

III) Territoire en mouvements grâce à des services de proximité pour la population :

Les lignes précédentes ont mis en exergue le rôle économique de notre entité.

Mais notre raison d'être, notre mission première c'est de fournir des services de proximité à la population.

Ce sont des services que ne fourniraient pas le privé et qui apparaissent comme indispensables.

Les accueils périscolaires génèrent des dépenses en moyenne de l'ordre de 438 000 € (factures Francas + autres dépenses en fonctionnement), le maillage du territoire en pôles de santé (Faucogney, Melisey, Servance) coutera à terme plus de 2 000 000€ en investissement. Le fonctionnement des 3 gymnases nécessitent 170 000€, la France Service a besoin de 81 000€ etc.

Je pourrais rajouter le service de collecte et de traitement des OM/tri avec 935 000€ ou le SPANC 66 500€ en dépense !

Maintenant imaginons notre territoire sans périscolaire, sans services de santé modernisés, sans France-Services, sans collecte ou même sans SPANC !

Ce territoire serait sans nul doute bien moins hospitalier.

La décrue démographique serait plus terrible que celle que la CCME a connue depuis plusieurs décennies.

Au sortir du COVID nous vous avons présenté ce soir des budgets de combat et de développement mais qui restent raisonnables et à l'échelle de nos capacités financières et humaines.

Je terminerai ce propos en remerciant chaleureusement toutes les personnes qui depuis plusieurs semaines se sont échinées à préparer les budgets pour la présentation de ce soir, mes collègues Virginie et Valérie, les élus de la commission finance, notre Président.

Merci à tous pour le travail accompli.

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le



ID : 070-247000854-20220414-D2022_59-DE

N° 2022-60

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/60
Présentation et Vote du budget annexe OM 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe OM **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total OM s'élève à 1 252 876.03 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 934 750.00 €

Recettes : 1 088 650.65 €

- section d'investissement : équilibrée à : 318 126.03 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe Ordures Ménagères 2022

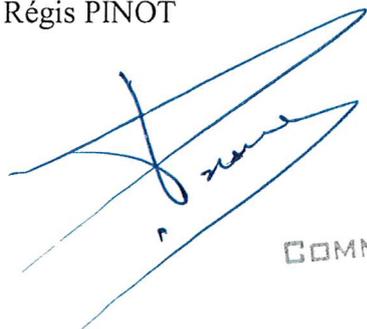
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2022

Présenté par (1) Le Président,
A TERNUAY le 14/04/2022

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A TERNUAY, le 14/04/2022

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

Handwritten signatures of council members, including names like Hugues, Bugey, Jauréguibert, and others.

N° 2022-61

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/61

Présentation et Vote du budget annexe SPANC 2022

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe SPANC **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total SPANC s'élève à 77 498.00 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 66 474.00 €

Recettes : 115 253.60 €

- section d'investissement : équilibrée à : 11 024.00 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du Budget annexe SPANC **2022**

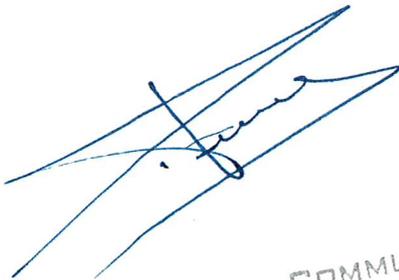
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-62

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/62
Présentation et Vote du budget annexe Gymnase des 1000 Etangs de
MELISEY 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Melisey **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total gymnase des 1000 Etangs de Melisey s'élève à 152 199.15 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 82 815.00 €

Recettes : 140 286.14 €

- section d'investissement : équilibrée à 69 384.15 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2022 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Melisey

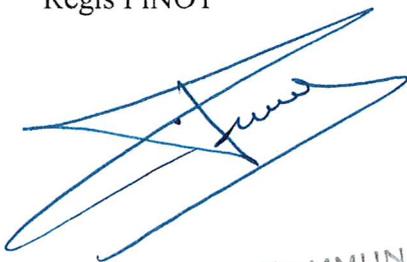
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2022

Présenté par Le Président (1),
A TERNUAY, le 14/04/2022
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

[Handwritten signatures of the assembly members]

N° 2022-63

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/63
Présentation et Vote du budget annexe Gymnase des 1000 Étangs de
FAUCOGNEY 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Faucogney **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total gymnase des 1000 Etangs de Faucogney s'élève à 67 693.97 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 45 921.00 €

Recettes : 64 496.31 €

- section d'investissement : équilibrée à 21 772.97 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2022 du Budget annexe gymnase des 1000 Etangs de Faucogney

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-64

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/64
Présentation et Vote du budget annexe ZA FAUCOGNEY 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe ZA Faucogney **dont le détail est fourni en annexe.**

Le budget total ZA de Faucogney s'élève à 222 805.00 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement : équilibrée à 117 105.00 €
- section d'investissement : équilibrée à 105 700.00 €

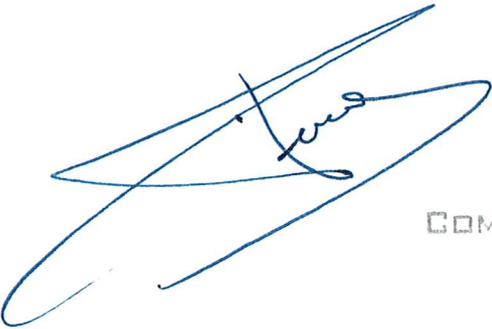
Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2022 du Budget annexe ZA de Faucogney.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Ont signé les membres présents
Pour extrait conforme
Le Président
Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES



IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 40

Nombre de suffrages exprimés : 40

VOTES :

Pour : 40

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 05/04/2022

Présenté par Le Président (1),
A TERNUAY, le 14/04/2022
Le Président,

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE
A TERNUAY, le 14/04/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

N° 2022-65

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/65
Présentation et Vote du budget annexe France Services 2022**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président présente le Budget Primitif 2022 du Budget annexe FS dont le détail est fourni en annexe.

Le budget total FS s'élève à 87 527.21 € pour l'année 2022, se répartissant de la manière suivante :

- section de fonctionnement :

Dépenses : 81 533.13 €

Recettes : 81 533.13 €

- section d'investissement : équilibrée à : 5 994.08 €

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Budget Primitif du budget annexe France Services 2022

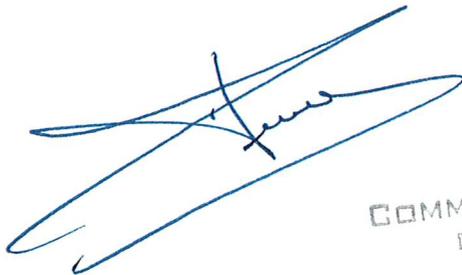
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-66

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/66

**ZA Faucogney : Cession à la commune de Faucogney et la Mer pour la
construction d'un internat**

NOMENCLATURE: 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu la nécessité et l'intérêt de construire un internat, il a été décidé lors du Bureau du 31/03/2022 de céder à l'euro symbolique le lot 1 de la ZA « Prés derrière le château » à Faucogney, parcelle cadastrée section A N°919 d'une surface totale de 1 701 m² à la commune de Faucogney et la Mer.

Pour ce faire, il faut, dans un premier temps, changer la destination du lot 1 qui était dans le budget annexe de la ZA de Faucogney en le réintégrant dans le budget général pour un montant de 14 288,40 € TTC et dans un second temps, enregistrer la cession à l'euro symbolique qui est assimilée à une subvention d'équipement par nature.

La cession de la parcelle cadastrée section A N°919 ne sera effective qu'à compter du d'émarge des travaux et conditionnée à la construction d'un internat.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **CEDE** à l'Euro symbolique à la commune de Faucogney et la Mer la parcelle cadastrée section A N°919 située sur la ZA « Prés derrière le château » d'une surface totale de 1 701 m² à compter du d'émarge des travaux
- **PRECISE** que les frais de notaire seront à la charge la commune de Faucogney et la Mer
- **PRECISE** que le coût de la TVA d'un montant de 2 381.40 € sera supporté par la CCME
- **AUTORISE** le Président à signer l'acte notarié et toutes les formalités afférentes à cette cession

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-67

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/67

Maison de santé à Faucogney : choix du maître d'oeuvre

NOMENCLATURE: 1.1 Marchés Publics

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Après consultation des dossiers des candidats et rencontre avec les trois cabinets d'architecte, la Commission d'Appel d'Offres propose de choisir le cabinet Ambiance et Atmosphère pour la maîtrise d'œuvre de la Maison de Santé à Faucogney.

Le coût du cabinet retenu est d'un montant de 62 900 € HT.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-DECIDE de retenir le cabinet Ambiance et Atmosphère, sur avis de la Commission d'Appel d'Offres, pour la maîtrise d'œuvre de la Maison de Santé à Faucogney.

-INDIQUE que les crédits sont inscrits au budget 2022.

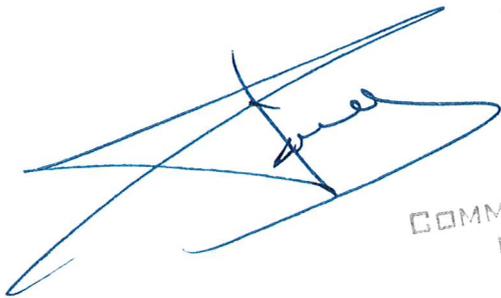
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-68

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/68

**Projet agri tourisme : Etude avec le Parc Naturel Régional des Ballons des
Vosges**

NOMENCLATURE: 1.4 Autres Contrats

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Le travail réalisé par la communauté de communes des 1000 Etangs dans le cadre de l'Echappée des 1000 Etangs a permis d'identifier des cibles prioritaires en terme de développement touristique dont celui de l'agri tourisme.

La diversification des exploitations agricoles est un enjeu fort pour leur durabilité et le développement de l'accueil, qui pourra constituer une source de revenus substantielle.

Ce travail favorisera des projets collectifs et individuels autour de l'accueil et de la découverte du territoire et permettra de soutenir des projets de diversification des exploitations agricoles.

Une expertise sera réalisée par un prestataire spécialisé sur les questions de médiation et de sensibilisation à l'environnement. Il s'agira de:

- recenser les différents types de systèmes d'exploitations du territoire et notamment ceux proposant d'ores et déjà des prestations d'accueil,
- identifier les thématiques et secteurs stratégiques en termes de découverte des patrimoines,
- établir des propositions stratégiques pour le développement de l'accueil sur les exploitations: thématiques, supports et outils de médiation, contexte réglementaire, etc

Le coût de cette étude est de 6000 € avec une maîtrise d'ouvrage portée par le PNRBV et un reste à charge pour la CCME de 2000 €.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **VALIDE** la maîtrise d'ouvrage du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et tous les documents afférents à ce projet
- **INSCRIT** les crédits au BP 2022

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-69

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

N° 2022/69

Fonds de concours à la commune de La Lanterne

NOMENCLATURE: 7.8 Fonds de concours

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET ArnaudPouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Vu le dépôt de dossier effectué par Monsieur le Maire de La Lanterne et du plan de financement sur la demande d'attribution d'un fonds de concours pour effectuer des travaux pour effectuer des travaux de rénovation de la fontaine MATHIE qui a servie autrefois de lavoir.

Vu l'avis favorable du bureau en date du 31/03/2022,

Le Président propose au conseil communautaire de verser une subvention équivalente à 1 000.00 € (fonds de concours plafonnée à 20% d'un montant de travaux de 5 000.00 € HT).

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **ATTRIBUE** un fonds de concours d'un montant de 1 000 € à la commune de La Lanterne
- **DIT** que les crédits sont inscrit au budget 2022 à l'article 20414 section investissement,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires au dossier

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-70

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/70
Changement d'échelon**

NOMENCLATURE: 4.2 Personnels Contractuels

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENNAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENNAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Dans le cadre de sa progression de carrière, il est proposé de changer l'échelon de Mme APPARU Virginie dans le grade des attachés territoriaux.

Elle pourra ainsi passer au 10^{ème} échelon (IB 778 IM 640) à compter du 1^{er} mai 2022.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

- **DECIDE** le passage eu 10^{ème} échelon de Mme APPARU Virginie à compter du 1^{er} mai 2022
- **S'ENGAGE** à inscrire au budget 2022 les crédits correspondants
- **AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à ce dossier

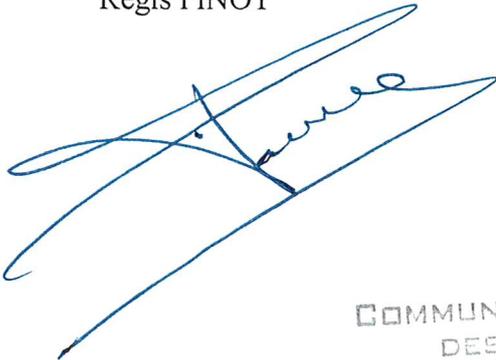
Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANES

N° 2022-71

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/71
Création d'un poste de rédacteur**

NOMENCLATURE: 4.1 Personnels Titulaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Une salariée de l'EPCI a obtenu le concours de rédacteur.

Les fonctions assumées actuellement par cette salariée sont compatibles avec un emploi de rédacteur. Il s'agit du poste de responsable du service de collecte des Om et du tri.

En conséquence, il est proposé de créer un poste de rédacteur à temps complet (35h) à compter du premier mai 2022

Elle sera nommée au 3 échelon avec un IB à 388 et un IM à 355.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-DECIDE de créer un emploi permanent au grade de rédacteur à temps complet, relevant de la catégorie hiérarchique B et étant précisé que les conditions de qualification sont définies réglementairement et correspondent au grade statutaire retenu, afin d'assurer les fonctions suivantes : accueils physique et téléphonique du public, gestion de la facturation OM/tri, traitement des réclamations, relation avec le collecteur et l'opérateur de valorisation des déchets, participation à l'élaboration du budget OM/Tri.

-PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022

-AUTORISE le Président ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

N° 2022-72

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 14 AVRIL 2022**

**N° 2022/72
Nomination de Mme BION sur un poste de rédacteur**

NOMENCLATURE: 4.1 Personnels Titulaires

Convocation adressée à chaque conseiller le mardi 05 avril pour la session ordinaire du jeudi 14 avril 2022.

L'An Deux Mille vingt deux, le quatorze à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle des fêtes de Ternuay, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	34
Pouvoirs :	6
Absents :	2

Présent(e)s:

HEYMANN Bruno	VALDENAIRE Sylviane	
GROSJEAN François		RIBAUD Alain
CALLEY Etienne	SIGUST Jean Marc	DEMANGE René
PY Julien		OUDOT Francis
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	COUTHERUT Sylvie
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GEHANT Franck	MANGE François	
CHIPAUX Michèle		SAINTIGNY Henri
POIROT Martine	PINOT Régis	MOUGENOT Guy
SEGUIN Laurent	MAIRE Françoise	GROSJEAN Thierry
VUILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	GROSJEAN Philippe
		DAVOT Jean-Louis
LAPARRA Isabelle	GIRARD Bernard	GRANDJEAN Michel
DAGUE Alain		DUPETY Sandra

Absent(e)s : Mr JEUDY Jean Luc et Mr- FORMET Arnaud

Pouvoirs: Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard

Mme BRESSON Elise donne pouvoir à Mme MAIRE Françoise

Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle

Mme CAILLIAU Elise donne pouvoir à Mr RIBAUD Alain

Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mme VALDENAIRE Sylviane

Mme LAMBOLEY Christelle donne pouvoir à Mr FAIVRE Gérard

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.
Mme DUPETY Sandra a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président expose :

Mme BION a obtenu le concours de rédacteur.

Les fonctions assumées actuellement par cette salariée sont compatibles avec un emploi de rédacteur. Il s'agit du poste de responsable du service de collecte des Om et du tri.

En conséquence, il est proposé de la nommer sur un poste de rédacteur à temps complet (35h) à compter du premier mai 2022 comme stagiaire.

Après cette période de stage d'un an Mme BION pourra être titularisée sur son poste.

Durant cette période de stage Mme BION devra suivre une formation d'intégration de 10 jours

Elle sera nommée au 3 échelon avec un IB à 388 et un IM à 355.

Après examen détaillé des propositions budgétaires, le Conseil Communautaire par :

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
40	0	0	0

Le Conseil communautaire :

-DECIDE de nommer Mme BION comme stagiaire sur un poste de rédacteur à temps plein (35h) au 3 échelon avec un IB à 388 et un IM à 355 au 1^{er} mai 2022.

-PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022

-AUTORISE le Président ou son délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES 1000 ÉTANGS

